

*Recours au Règlement—M. W. Baker*

Si le ministre, de tous les députés d'en face, va ainsi abuser du Règlement et si les ministériels vont continuer de faire appel au Règlement chaque fois que nous cherchons à obtenir des renseignements par voie de questions, il est normal que nous leur rendions la pareille. J'espère que la situation ne se détériorera pas à ce point. Je reviens sur le point qu'ont soulevé le leader à la Chambre de mon parti, le député de Nepean-Carleton (M. Baker), et le leader du Nouveau parti démocratique, savoir qu'il serait à l'avantage de la Chambre et de tous ceux qui suivent nos délibérations à la télévision que nous écourtions nos questions et nos réponses. Mais je dois dire qu'étant donné la nature même de notre assemblée, où nous sommes presque à couteaux tirés, si les députés d'en face crient «Règlement», c'est exactement ce que nous allons faire de notre côté. S'ils refusent de répondre aux questions et s'ils abusent de la période des questions, nous leur rendrons la pareille. Ce ne serait que juste, et si nous agissions autrement, nous manquerions à notre devoir de députés de l'opposition.

**M. Peter Lang (Kitchener):** Madame le Président, je tiens à dire au leader de l'opposition officielle à la Chambre que je suis parfaitement capable de formuler mes propres questions. Il a tort de m'accuser d'abuser du Règlement de la Chambre. Qu'il commence donc par se regarder lui-même, ainsi que ses collègues. Je tiens à lui signaler en outre qu'il ne lui appartient pas de juger si une question est appropriée ou si elle est trop longue. C'est là le rôle de madame le Président, et j'estime qu'elle s'en acquitte fort bien.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lang:** Il m'a aussi accusé d'avoir prononcé un discours en posant cette question, et je tiens à lui répondre. Ma question ne comptait que trois lignes et demie et ne renfermait qu'une quarantaine de mots. A mon avis, c'est bien loin d'un discours.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Nous n'avons pas dit cela. C'est le ministre qui a fait un discours.

**M. Crosbie:** Nous savons bien que vous êtes incapable d'en faire un!

**M. Lang:** C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet. C'est tout ce que cela mérite.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Madame le Président, je ne serais pas intervenu dans ce débat si l'honorable député de Calgary-Centre (M. Andre) n'avait pas mentionné mon nom. Je veux lui dire que le secrétaire d'État qui a dû quitter pour honorer un engagement important aurait aimé rester. Il m'a demandé de le remplacer à la Chambre pour cette période de temps parce qu'il n'aurait pu aller à ce rendez-vous fort important.

Mais ce qui m'étonne surtout, madame le Président, c'est que l'honorable député de Calgary-Centre, qui a bel et bien été pris en flagrant délit aujourd'hui, a agi comme un enfant pris

en défaut, et qui se défend en disant que ce n'est pas sa faute, et que c'est parce que d'autres font la même chose qu'il l'a lui-même fait. Je ne trouve pas cette attitude très sérieuse ou très parlementaire. Il est évident que l'honorable député de Calgary-Centre a abusé de ce qu'on appelle le minimum de décorum que nous devrions avoir à la Chambre. Et si par malheur en certaines occasions d'autres députés font la même chose, cela ne justifie absolument pas la conduite affichée aujourd'hui par le député de Calgary-Centre.

● (1220)

[Traduction]

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, je ne veux pas parler longuement sur cette question, à moins d'y être poussé. Nous comprenons tous que, du côté gouvernemental, les députés de l'arrière-ban ont aussi le droit de poser des questions et que c'est l'orateur qui en juge, ce qui fait que cela n'arrive pas trop souvent et ne gêne pas trop l'opposition dans le rôle de premier plan qui est le sien pendant la période des questions. Nous savons également que les gouvernementaux préviennent d'abord leur ministre pour qu'il n'ait pas l'air de tomber des nues ou de trop bafouiller quand il est interrogé par quelqu'un de son bord. Le député de Kitchener (M. Lang) n'a pas nié avoir informé le ministre qu'il allait lui poser cette question.

**M. Corbin:** C'est ce que vous faites constamment.

**M. Crosbie:** Il n'y a rien de mal à cela, et je ne dis pas que cela soit condamnable. Mais le ministre a abusé de la période des questions, essayant de placer un discours de cinq ou six minutes en réponse à une question anodine de son député. C'est abuser de la période des questions.

**M. Lang:** Madame le Président, j'invoque le Règlement . . .

**M. Crosbie:** Le rappel au Règlement, c'est moi qui suis en train de le faire.

**Mme le Président:** A l'ordre. J'ai déjà entendu le député de Kitchener (M. Lang). Je connais les arguments sur lesquels il s'appuie, et je pense qu'il est temps d'arrêter la discussion et de présenter quelques observations à l'intention de la Chambre.

Les députés comprennent évidemment que ce n'est pas à moi qu'il revient de dire si les questions ont été combinées d'avance. La règle que j'adopte, c'est que toutes les questions sont admissibles à moins de demander de très longues statistiques. En ce cas je dirai qu'elles doivent passer par le *Feuilleton*. Je considère toutes les questions comme valables, de quelque côté de la Chambre qu'elles viennent. Ce que je pourrais dire en passant de la question du député de Kitchener, c'est qu'elle était courte.

Je pense que ce qui indispose surtout certains députés, c'est la réponse. Il peut arriver que certaines réponses soient plus longues que d'autres, et ce n'est pas à moi qu'il appartient de dire qu'un oui ou un non suffit pour répondre à telle ou telle question.